

Mers et océans dans les programmes du Lycée Pro - Classe de terminale Bac professionnel

Le merritoire, un territoire de tensions

La cadastration du monde de la mer – nouvelles frontières, nouveaux enjeux

Une activité d'ouverture conclusive du programme de Terminale – Le jeu des puissances dans les relations internationales en Histoire et L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer en Géographie

Extrait et intentions du programme de Terminale en Histoire

« Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les droits de l'Homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel. »

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/spe002_annexe2_1239851.pdf

Document d'accompagnement du programme de Terminale en Histoire

« De nouvelles puissances et de nouveaux acteurs non étatiques émergent pendant cette période : des organisations régionales se développent dans le cadre de la mondialisation (ASEAN, MERCOSUR, ALENA) alors que la plus ancienne d'entre elles, la CEE, connaît un approfondissement en devenant l'Union européenne. Des pays dits émergents accroissent leur poids économique et politique (Brésil, Inde, Afrique du Sud, Chine...) et participent de la recomposition du système international, alors que la Russie réaffirme sa place dans les relations internationales. La Chine affirme particulièrement sa puissance sur la scène internationale comme dans les domaines économique, culturel et médiatique, ainsi que le souligne l'organisation des Jeux olympiques de Pékin de 2008, mais également dans le domaine militaire, provoquant des tensions économiques et diplomatiques grandissantes avec les États-Unis. Enfin, les médias contribuent au développement d'une opinion publique internationale marquée par des « émotions mondiales » (causées par les massacres, les génocides comme au Rwanda en 1994) et l'acceptation du droit d'ingérence (1998 : création de la Cour pénale internationale permanente à La Haye). »

<https://eduscol.education.fr/document/12526/download>

En histoire, l'idée est donc de montrer les rivalités de puissance sont variées, qu'elles s'exercent entre différents types d'acteurs, en différents lieux et pour des motifs variés et que ces conflits autour de nouveaux territoires marins, les « merritoires » qui révèlent les ambitions diplomatiques et/ou militaires de puissances anciennes ou nouvelles.

En Géographie, il s'agit de montrer que l'accès aux ressources provoquent des conflits qui ont des conséquences diplomatiques importantes et que la question du dérèglement climatique s'invite à la fois dans les rivalités de puissance et dans la gestion des ressources pour se nourrir et se loger.

Un travail par groupe sur 4 situations permettra de dégager les caractéristiques de conflits marins :

- Un conflit ancien et réglé pacifiquement entre la Danemark et le Canada pour la possession de l'Ile de Hans
- Les rivalités liées à la possession et à l'exploitation des Zones Economique Exclusives et des plateaux continentaux

- Un conflit contemporain et actif entre la Chine et le Japon pour le contrôle des Iles Senkaku
- L'accueil par l'Australie des réfugiés du climat du Tuvalu pour lutter contre l'influence de la Chine

Ces quatre activités de difficulté inégale permettent aussi de les proposer de façon différencier aux élèves selon leur capacités ou difficultés.

Mers et océans dans les programmes du Lycée Pro - Classe de terminale Bac professionnel

Le territoire, un territoire de tensions

La cadastration du monde de la mer – nouvelles frontières, nouveaux enjeux

1. Un conflit réglé, l'île Hans



Le Canada et le Danemark ont mis enfin un terme mardi à leur «guerre» larvée de plusieurs décennies, combattue à coups de drapeaux, de whisky et de schnapps sur une île désertique et inhabitée de l'Arctique. Les deux pays ont formellement signé un accord pour se partager l'île Hans, au large du nord-ouest du Groenland, et créer ainsi la première frontière terrestre entre le Canada et l'Europe, lors d'une cérémonie à Ottawa à laquelle participaient la ministre canadienne des Affaires étrangères et son homologue danois.

Dans une impasse bénigne depuis 49 ans, le conflit verra donc l'île en forme de rein divisée en deux et l'accord entre Ottawa et Copenhague brandi en modèle de résolution des litiges territoriaux à travers le monde. «L'Arctique sert de phare à la coopération internationale, où l'état de droit prévaut», a déclaré à l'AFP la ministre des Affaires étrangères canadienne Mélanie Joly.

Lors d'une conférence de presse avec le ministre danois des Affaires étrangères Jeppe Kofod, elle a souligné que le conflit - «que beaucoup ont surnommé la guerre du whisky» - était «la plus amicale de toutes les guerres». Jeppe Kofod a déclaré de son côté que la résolution du conflit intervenait au moment où «l'ordre international fondé sur le droit se trouve sous pression», et que les valeurs démocratiques sont «attaquées», en référence à la guerre en Ukraine.

«Par contraste, nous avons démontré comment des différends de longue date peuvent être résolus pacifiquement en suivant les règles», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il espérait «inspirer d'autres pays à suivre la même voie». L'île Hans, d'une superficie d'1,3 km², est située entre l'île d'Ellesmere dans le nord du Canada, et le Groenland, territoire danois. Le différend remonte à 1973 quand une frontière maritime a été tracée entre les deux pays.

<https://www.lefigaro.fr/international/le-canada-et-le-danemark-mettent-fin-a-leur-guerre-du-whisky-dans-l-arctique-20220614>

2a. Des ZEE sous tensions

Les ZEE sont aussi l'objet de nombreux conflits entre les États riverains. Vous donnez, entre autres, l'exemple du litige frontalier entre le Canada et les États-Unis en mer de Beaufort ou l'île de Hans entre le Danemark et le Canada. Comment se règle la question des ZEE dans cet espace ?

Tout d'abord parce que l'essentiel des frontières maritimes sont reconnues et déjà délimitées par de nombreux accords bi- ou trilatéraux. La Russie et la Norvège ont ainsi signé en 2010 un accord de délimitation de leur frontière maritime en Mer de Barents... dans une zone pourtant très riche en hydrocarbures ! La présence de ressources a en fait ici paradoxalement favorisé la négociation, car l'exploitation de ces ressources exigeait une clarification juridique.

En réalité ne persistent qu'un petit nombre de litiges. Ce qui fait débat en revanche ce sont les revendications sur le plateau continental étendu, rendues possibles par la Convention de Montego Bay. Tous les États ont déposé des demandes, qui se chevauchent par endroits, notamment au niveau du Pôle Nord (Russie / Canada / Danemark). Mais les États de l'Arctique se sont engagés en

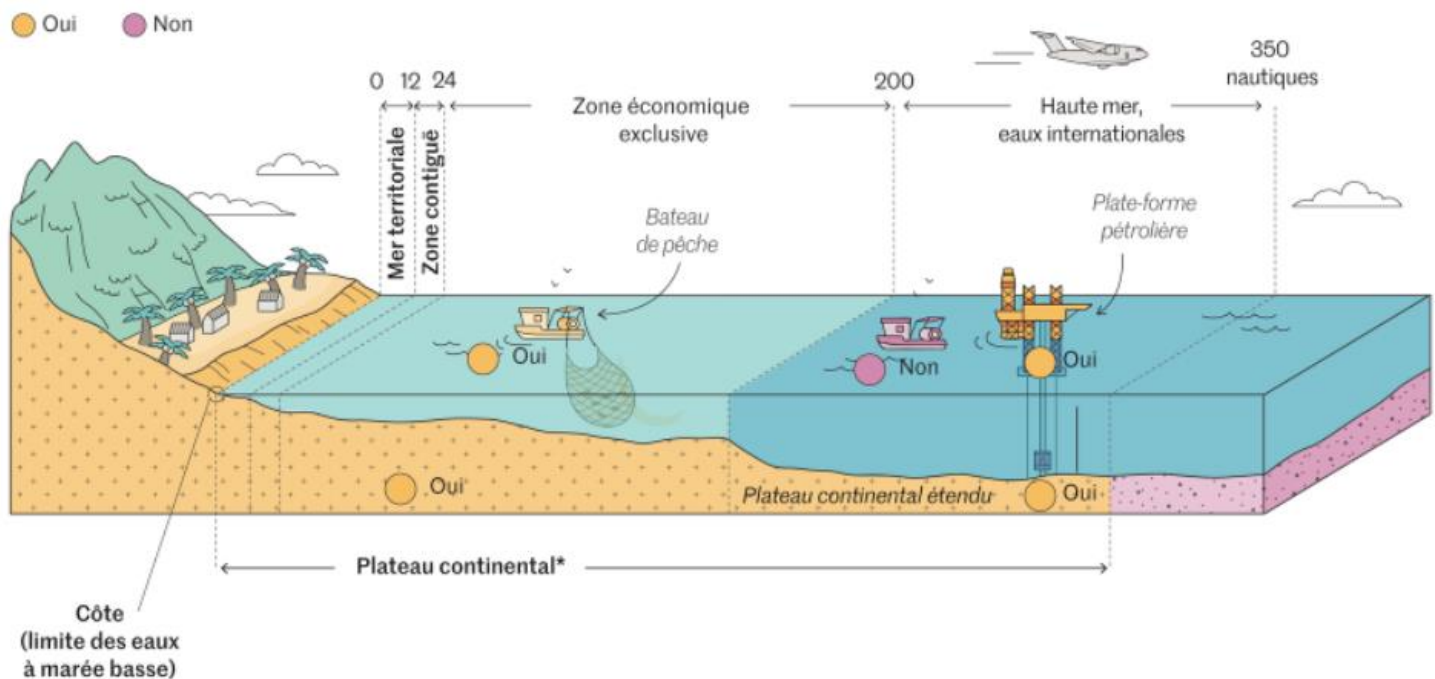
2008 à régler leurs différends pacifiquement dans le respect du droit international ; et ils mènent conjointement les coûteuses explorations scientifiques nécessaires à l'appui de leurs demandes. Reste la question des détroits, dont le Canada et la Russie défendent l'appartenance à leurs eaux territoriales en fonction de la définition généreuse de leur ligne de base ; ce qui pose la question du contrôle de la navigation, notamment en ce qui concerne la route maritime du Nord ou Passage du Nord-Est au large des côtes russes.

<https://www.nonfiction.fr/article-11136-larctique-un-espace-sentinel-face-aux-defis-de-mondialisation.htm>

2b. Les accords de Montego Bay (1982)

Signée en 1982 à Montego Bay en Jamaïque et entrée en vigueur en 1994, la convention des Nations unies sur le droit de la Mer a posé les bases de la « territorialisation des mers ». Elle fixe les limites à l'intérieur desquelles les Etats peuvent exercer leur souveraineté (eaux territoriales, zone contiguë, ZEE). A l'article 121, cette convention définit l'île comme « une étendue naturelle de terre entourée d'eau qui reste découverte à marée haute », à laquelle s'appliquent les mêmes délimitations (eaux territoriales, ZEE, etc.) qu'aux territoires terrestres. Et d'ajouter que, à la différence des îles « les rochers qui ne se prêtent pas à l'habitation humaine ou à une vie économique propre n'ont pas de ZEE ou de plateau continental ». De cette façon, le contrôle des îles attribue à un Etat sa souveraineté sur les territoires marins les entourant.

Hors série Le Monde, Réparer la mer pour sauver l'homme Septembre/Novembre 2022

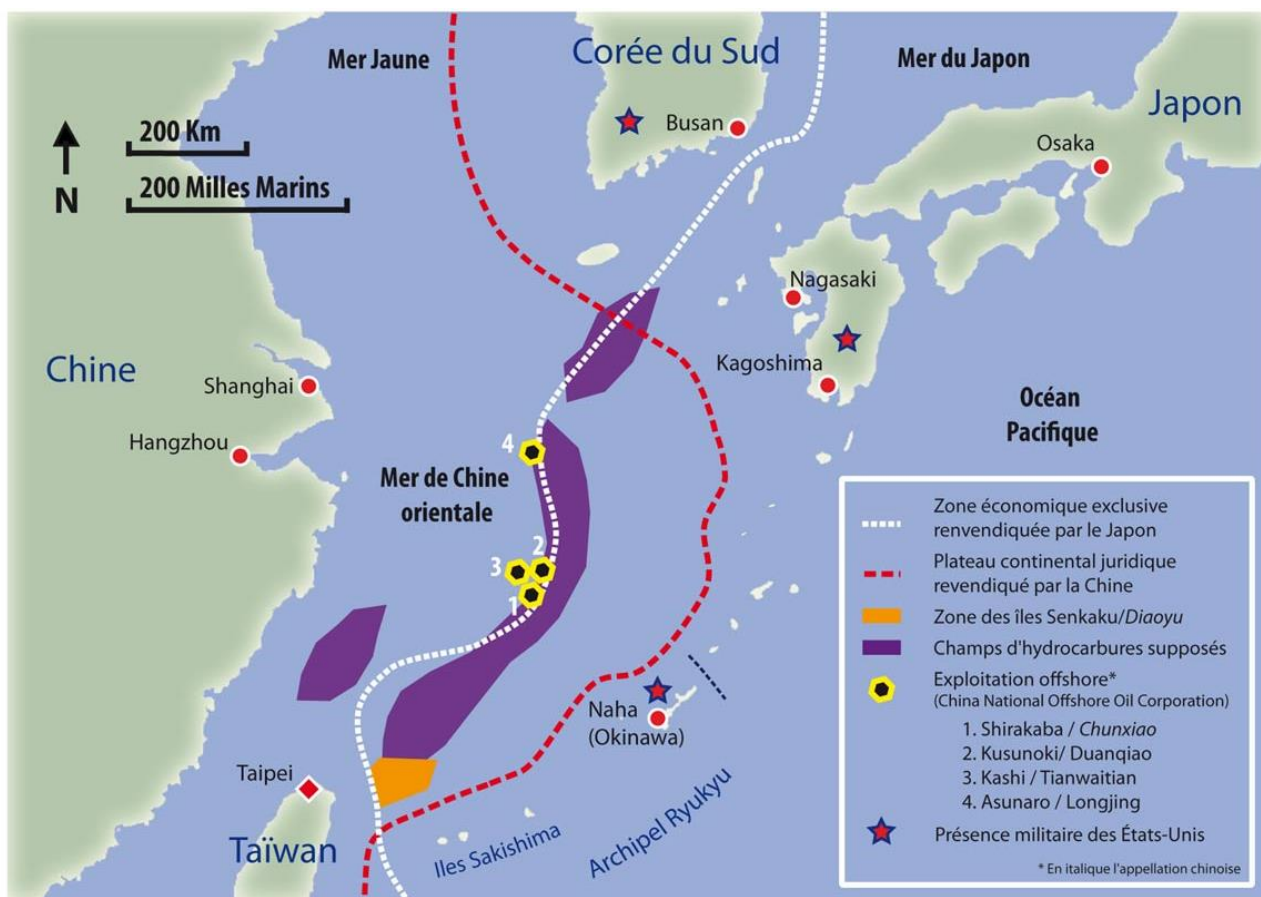


<https://www.energiesdelamer.eu/2022/12/11/10-decembre-1982-la-convention-de-montego-bay-cnudm-est-signee/>

3. Un conflit en Mer de Chine orientale - Les îles Senkaku

Le contentieux des îles Senkaku est une des pierres angulaires des tensions entre Tokyo et Pékin. C'est un conflit historique, les îles passant sous la coupe d'un pays puis de l'autre entre le XIXe siècle et l'après Seconde Guerre mondiale, surtout pour un motif de patriotisme. En 2021 et grâce à diverses études, les gisements d'hydrocarbures, les ressources halieutiques et le passage stratégique commercial qu'offrent les îles Senkaku entre Asie et Amérique et entre Asie et Asie du Sud, sont les principales caractéristiques de ce contentieux qui prend petit à petit une dimension internationale, allant au-delà d'une relation bilatérale avec l'intervention dans les négociations de l'ONU mais aussi des États-Unis, notamment avec Hillary Clinton, Barack Obama et plus récemment Joe Biden. Avec une apogée des tensions sécuritaires en 2012 puis en 2021 avec la création de nouvelles *task forces*, des deux côtés, les îles Senkaku pourraient devenir le lieu d'un affrontement indirect sino-américain. Une fois de plus, les tensions indirectes entre la République populaire de Chine et les États-Unis se concrétisent autour de projets satellites et enjeux territoriaux, chacun souhaitant affirmer son leadership régional. Cette escalade de la violence et des enjeux sécuritaires n'est pas à négliger au vu de la politique militaire extérieure chinoise qui ne cesse de s'accroître, à l'heure où la Chine investit fortement dans la modernisation de son armement. Malgré un intérêt commercial, énergétique et stratégique, les îles Senkaku représentent un territoire également revendiqué pour montrer son pouvoir national d'expansion et sa maîtrise de la géopolitique maritime, dans une logique de projection de puissance depuis longtemps assumée par la Chine.

<https://www.institut-ega.org/l/les-iles-senkaku-un-contentieux-territorial-latent/>



<https://information.tv5monde.com/international/ile-de-hans-la-fin-dun-vieux-contentieux-entre-le-canada-et-le-danemark-678737>

4. L'Australie offre l'asile climatique aux citoyens de Tuvalu

Canberra a annoncé offrir aux habitants de Tuvalu, un archipel du Pacifique particulièrement menacé par la montée des eaux, des droits "spéciaux" pour s'installer et travailler en Australie, dans un traité rendu public par les deux pays vendredi.

"Nous croyons que le peuple de Tuvalu mérite d'avoir le choix de vivre, étudier et travailler ailleurs, alors que le changement climatique empire", ont déclaré dans un communiqué conjoint le Premier ministre australien Anthony Albanese et son homologue de Tuvalu, Kausea Natano.

Le traité prévoit des droits "spéciaux" pour les arrivants mais aussi des volets consacrés à la défense, engageant l'Australie à venir en aide à Tuvalu en cas d'invasion ou de catastrophe naturelle.

Deux de ses neuf atolls ont déjà été largement submergés et des spécialistes estiment que Tuvalu sera complètement inhabitable d'ici 80 ans. En octobre, Kausea Natano a déclaré à l'AFP que l'archipel risque "de disparaître de la surface de la Terre" si aucune mesure drastique n'est prise.

Le traité dévoilé veut aussi permettre aux Tuvalais de "conserver les liens ancestraux profonds" qui les unissent à leur terre et à la mer. Toutefois, il reconnaît que le passage à l'action arrive tardivement.

La dépendance commerciale de l'Australie au charbon et aux exports de gaz, des postes économiques polluants, sont depuis longtemps une pierre d'achoppement avec ses voisins du Pacifique, qui subissent déjà de plein fouet les conséquences du changement climatique, dont la montée des eaux et une météo plus extrême.

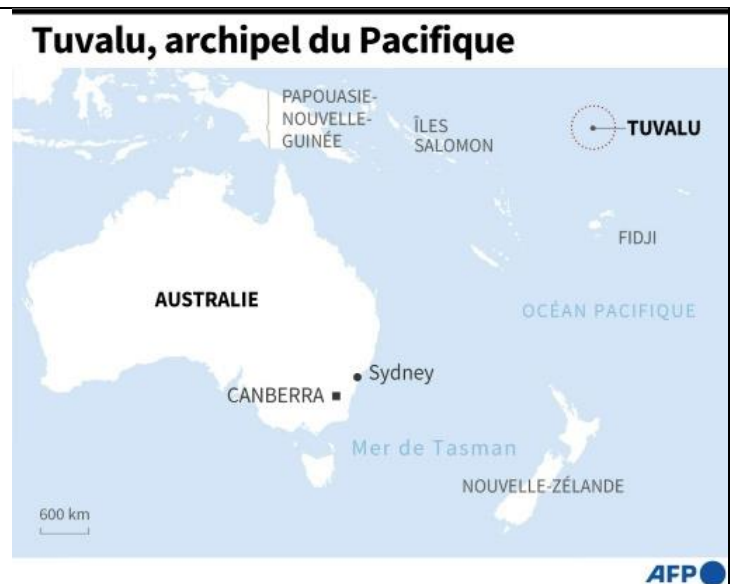
Ce traité peut être perçu comme une victoire stratégique pour Canberra, qui entend étendre son influence dans l'océan face à la présence grandissante de la Chine. Kiribati et les îles Salomon se sont par exemple tournés vers Pékin ces dernières années. Tuvalu y reste opposé en continuant de reconnaître diplomatiquement Taïwan.

Kausea Natano a affirmé que le traité représente un "espoir" et un "grand pas en avant" pour la stabilité régionale. Le texte doit cependant encore être ratifié par les deux pays pour devenir effectif.

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20231110-l-australie-propose-l-asile-climatique-aux-citoyens-de-tuvalu>



Déjà en 2021, le ministre des Affaires étrangères de Tuvalu Simon Kofe, de l'eau jusqu'à la taille, avait appelé les nations participantes à la COP26 de Glasgow à s'attaquer urgemment au changement climatique.



Activité en groupe

Analysez et résumez les quatre situations ci-dessus pour montrer que les mers et océans sont devenus un « merritoire » sous tension.

Identifiez pour chacune des situations les acteurs en présence, les raisons des conflits qui les opposent, les solutions ou médiations envisagées, les conséquences possibles de ces oppositions.